



Atlas  
Contrôle .

Rapport de contrôle d'une installation électrique  
Basse Tension  
Rapport N° 72.288  
Original

B  
E  
LAC  
663 - INSP

## Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE SAINT-AMAND 3 5150 FLOREFFE Belgique

ⓘ Type de contrôle: Visite de contrôle vente ancienne installation (Livre 1 8.4.2)

📅 Date du contrôle:  
08/05/2025

⌚ Prochaine visite avant le:  
+ 18 mois jour de l'acte

👤 Agent-visiteur:  
Artan Shala

## CONCLUSION : NON CONFORME

### Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Colin Oliva
Adresse	RUE SAINT-AMAND 3, 5150 FLOREFFE, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	Colin Oliva
Adresse	RUE SAINT-AMAND 3 5150 FLOREFFE Belgique
Installateur	
Nom	
TVA	

### Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE SAINT-AMAND 3 5150 FLOREFFE Belgique
Code EAN	Nc
Numéro de compteur	1886411
GRD	Ores
Type de locaux	Maison Ancienne installation

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



## Base(s) Règlementaires



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite de contrôle vente ancienne installation (Livre 1 8.4.2)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/10/1981

## Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	1886411
Code EAN	Nc
Liaison compteur-tableau	XVB 4X10
Tension de service	3 x 230 V
Protection générale	30A 3P
Protection maximale admissible	30A 3P
Nombre de tableaux	6
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre ( $\Omega$ )	-
Description de l'installation	30ma-40A-type A

## Tableau(x) électrique(s)

Nombre	Protection	Section	Référence tableau
15	16A	2,5	1p
15	20A	2,5	1p
6	10A	1,5	1p
7	C20A	2,5	2p
2	C16A	2,5	2p



## Contrôles et essai

Testeur d'installation: TI-032/6096062

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielles	NOK
Test BP du DDR	NOK
$\Delta In$	NOK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre ( $\Omega$ )	-
Isolement ( $M\Omega$ )	-
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK

## Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----



Atlas  
Contrôle .

## Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 72.288

Original



663 - INSP

## Infractions

Catégorie	Libellé	Paragraphe
<b>A. Isolement</b>		
	La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms. -	L1: 6. 4. 5. 1.
<b>B. Prise de terre</b>		
	Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
	La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms	L1: 4.2.4.3.
	Le conducteur de terre (liaison entre la prise de terre et la borne principale de terre) doit être d'une section minimum 16 mm <sup>2</sup> âme cuivre et isolé vert/jaune.	L1: 5.4.2.2.; 5.1.6.2.
	Le dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être placé dans un endroit aisément accessible.	L1: 5.1.5.; 4.2.3.3.; 5.4.2.1.
<b>C. Liaisons équipotentielles</b>		
	Réaliser les liaisons équipotentielles principales et leurs connexions.	L1: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.
	Compléter les liaisons équipotentielles principales (eau, gaz, arrivée et départ chauffage).	L1: 4.2.3.2.
	Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) par conducteur(s) isolé(s) vert/jaune de section minimum de 4 mm <sup>2</sup> (ou 2,5 mm <sup>2</sup> sous tube).	L1: 5.1.6.2.; 5.4.4.2.
<b>D. Différentiel</b>		
	Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation.	L1: 4.2.4.3.
	Prévoir un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale (In) de 40A minimum et de sensibilité de 300 mA maximum.	L1: 4.2.4.3.; 5.3.5.1.
	L'intensité nominale de l'interrupteur différentiel doit être adaptée au dispositif de protection contre les surintensités.	B1: 4.4.1.1.; 5.3.5.3.; B3: 4.4.1.1.; 5.3.5.3.
	Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
	Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
<b>E. Schémas</b>		
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.



Catégorie	Libellé	Paragraphe
	Renseigner sur les schémas unifilaires et de position, les coordonnées de l'électricien, du propriétaire ainsi que l'adresse de l'installation.	L1: 9.1.2.
F. Tableau électrique	<p>La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.</p> <p>Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.</p>	
	Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
	Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc.	L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.
G. Conducteur de protection	<p>Le conducteur de protection (PE) est à distribuer dans toute l'installation.</p>	L1: 4.2.4.3.; 5.4.3.6.; L3: 5.4.3.6.
H. Code couleurs et canalisations	<p>Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.</p> <p>Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités.</p> <p>Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.</p> <p>Placer sous tubes ou goulottes adéquats les conducteurs de type VOB.</p> <p>L'utilisation de dispositifs fiche(s)/prise(s) n'est autorisée que pour la (les) connexion(s) de canalisation(s) souple(s).</p>	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.  L1: 5.2.9.3.; L3: 5.2.10.4.  L1: 5.2.6.2.; L3: 5.2.6.2.
I. Appareillage	<p>Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.</p> <p>Réaliser les connexions dans des coffrets, tableaux, boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs, des prises de courant ou dans les pavillons de luminaires.</p> <p>Prévoir des prises de courant conformes à la NBN C61-112 avec contact de terre et sécurité enfants.</p>	L1: 5.2.6.1.; L3: 5.2.6.1.  L1: 1.4.2.3.; 4.2.2.3.; 5.3.5.2.; L3: 1.4.2.3.; 4.2.2.2.
	Refixer les prises	
A. Isolement		



Catégorie	Libellé	Paragraphe
	<p>La valeur de la résistance d'isolement en <math>\Omega</math> entre les parties actives et la terre, mesurée sous les tensions de test, doit être pour chaque circuit, les appareils d'utilisation étant déconnectés, au moins égale à 1000 fois la valeur en V de la tension de test (au minimum 0,5M<math>\Omega</math> pour une tension de test de 500V). (Livre 1, Sous-section 6.4.5.1.)</p>	

#### D. Différentiel

Installez un interrupteur différentiel 30 mA pour les prises sans mise à la terre.

### Remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge, ...) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	RDE11
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15
<p>&gt; Le contrôle porte uniquement sur les parties mentionnées sur le rapport. &gt; Les éventuels photos annexés au présent rapport ne sont pas exhaustives, il peut y avoir d'autres infractions dans le bien et identique. &gt; Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessibles de l'installation &gt; Il est primordial que le responsable des travaux veille à ce que le matériel placé respecte scrupuleusement les prescriptions du fabricant tout au long de la durée de vie de l'appareil.</p>	



Atlas  
Contrôle .

## Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 72.288

Original

B  
E  
LAC  
663 - INSP

## Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 08/05/2026. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

Une visite complémentaire est à exécuter dans un délai de 18 mois à partir du jour de l'acte.

### L'agent Visiteur



## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Atlas  
Contrôle .

## Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 72.288

Original

BELAC  
663 - INSP

### Annexes



Tableau 1

Tableau 2

Libellé

Photo

Différentiel principal





Atlas  
Contrôle .

## Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 72.288

Original

BEB  
LAC  
663 - INSP

Libellé

Photo

Obturer les obturateurs





Atlas  
Contrôle .

# Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 72.288

Original



663 - INSP

## Libellé

Volume de SDB

## Photo

